

Optimiser l'accès au marché de vos médicaments en intégrant les aspects juridiques - Comprendre les exemples tirés de la jurisprudence 2024 | 24 janvier 2025 (matinée)

PRE REQUIS : toutes personnes travaillant dans l'univers de la santé

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Connaître le cadre juridique dans lequel l'administration doit agir en matière de remboursement et de fixation des prix des médicaments

Comprendre les situations ayant conduit des industriels à contester les décisions de l'administration

Maîtriser les principaux enseignements de la jurisprudence rendue en 2024

Comprendre comment les intégrer à la stratégie d'accès au marché des médicaments

PROGRAMME

Au travers des cas jugés en 2024, nous vous proposons d'aborder quelques sujets essentiels concernant :

. **le remboursement** : Comment le SMR doit-il être apprécié ? Quelles données comparatives la CT peut-elle attendre ? Comment doivent être évaluées les combothérapies ? Quand peut-on invoquer l'égalité de traitement ?

. **le prix** : Le remboursement peut-il être refusé sur la base du seul prix proposé par l'industriel ? Qu'est-ce qu'un comparateur pertinent ?

. **les remises** : Peut-on contraindre le CEPS à renégocier une clause de remises en cas de changement de circonstances ? Quels leviers actionner si l'on soupçonne un prix net plus élevé pour le concurrent ?

Date(s), durée, lieu : 24 janvier 2025 (9h00-12h30 soit 3h30) en classe virtuelle

Tarif : 800 € HT/personne soit 960 € TTC

Modalités d'accès : bulletin d'inscription sur demande (eberrebi@pharmaceutiques.com)

Public : Toute personne impliquée, au sein de son entreprise, dans les problématiques de prise en charge (notamment remboursement et prix) des médicaments et qui souhaite optimiser l'accès au marché de ces produits en intégrant les aspects juridiques (directions Market Access et directions juridiques).

Accessibilité : pour les personnes en situation de handicap, nous contacter

Encadrement : Emmanuelle Berrebi, Responsable pédagogique +33 (0)1 73 20 50 15

eberrebi@pharmaceutiques.com. Référents handicap : Jérémy SILVA et Clémence QUERAY

Sera animée par : Marine DEVULDER, Avocate Associée, GD Avocats. Formation en droit européen et en droit de la concurrence. Forte expertise sur l'accès au marché des produits de santé (remboursement et prix), leur publicité et les relations entre les acteurs de santé & Delphine HOUZELOT, Docteur en Pharmacie de formation, diplômée d'un Master en droit de la Santé et d'un executive master de Science Po Paris en gestion et politiques de santé, Senior Principal RWS, IQVIA

Méthode pédagogique & modalités d'évaluation : Pédagogie interactive

Exposés et exercices en sous-groupe, les études de cas peuvent être construites à partir des informations transmises par les participants.

Tout au long de la formation des questions sont posées à l'ensemble des participants pour mesurer le niveau d'acquisition.

Remise d'un support au participant.

Evaluation sommative au travers d'un questionnaire tout au long de la formation

Evaluation de la formation par un quiz pour mesurer l'atteinte des objectifs Evaluation à chaud sur le niveau de satisfaction par questionnaire

Evaluation à froid à la suite de la certification (entretien mail ou téléphone)